

Communiqué de presse  
2 mai 2018

## La CCI du Morbihan et Lorient Agglomération signent une convention pour le développement du territoire

La **CCI du Morbihan** et **Lorient Agglomération** travaillent ensemble depuis plusieurs années pour le développement du territoire et son attractivité. Ils réaffirment cette collaboration pour la signature d'une convention.

### Un engagement réciproque

Les missions de la **CCI du Morbihan** et de **Lorient Agglomération** sont complémentaires pour renforcer le développement économique du territoire et son attractivité. Ils œuvrent au service des entreprises et des réseaux économiques qui l'animent en confortant les relations partenariales avec l'ensemble des acteurs économiques Locaux.

Alors que la **CCI du Morbihan** représente les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics, **Lorient Agglomération** pilote le développement **économique** sur son territoire,

Dans le cadre de la Loi NOTRe, la Région Bretagne et **Lorient Agglomération**, ont été renforcées dans leur compétence économique. La **CCI du Morbihan** demeure un partenaire privilégié de Lorient Agglomération et des entreprises du territoire.

### Pourquoi une convention

La convention vise à instaurer un cadre organisant la relation de proximité avec Lorient Agglomération et la **CCI du Morbihan**, à favoriser les échanges, la connaissance mutuelle et la cohérence des actions menées par chacun des partenaires en faveur du développement économique local.

Cette convention cadre d'une durée de trois années sera nourrie de conventions d'application qui préciseront les modalités de partenariat pour la mise en œuvre d'actions et d'événements communs.

## Ce que dit la convention

Cette convention vise à partager des données, des informations et projeter le développement économique du territoire grâce à des rencontres régulières entre les deux structures.

Elle portera notamment sur les enjeux suivants :

- l'innovation,
- la dynamique commerciale,
- les dynamiques emploi-formation,
- le développement touristique,
- la promotion du territoire à travers la démarche de marketing territorial,
- la production de connaissance.

Plus précisément, la **CCI du Morbihan** apporte ses connaissances et expertises économiques sur plusieurs domaines, notamment :

- la transmission des relevés et analyses socio-économiques annuelles, propres à l'échelle de la communauté d'agglomération,
- les actions d'accompagnement économique spécifique au territoire et à ses besoins (réseaux professionnels, événements thématiques, etc...),
- la participation aux organes de gouvernance locale afin de porter une réflexion stratégique sur les projets économiques du territoire,
- le relai auprès des entreprises pour les démarches relatives à la transition énergétique, à l'économie circulaire et à la préservation de l'environnement.

Pour **Lorient Agglomération**, cette convention permet :

- d'associer **la CCI du Morbihan** à des réflexions stratégiques en lien avec le développement économique,
- d'élaborer avec **la CCI du Morbihan** des actions spécifiques à destination des entreprises et de leurs acteurs,
- d'accéder à des données socio-économiques affinées à l'échelle de la communauté d'agglomération et analysées par **la CCI du Morbihan**,
- de recourir à des prestations de réflexion stratégique et d'accompagnement opérationnel pour le développement du territoire, en lien avec les réseaux d'entreprises du territoire,
- de mobiliser les acteurs du commerce autour de la politique locale.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)



Contact presse CCI Morbihan :

Maude Duval - 02 97 02 40 08 - 06 32 07 80 14 [m.duval@morbihan.cci.fr](mailto:m.duval@morbihan.cci.fr)

